

## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du jeudi 14 Novembre 2024

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 7 novembre 2024, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36

La séance est ouverte à 18h45 et levée à 21h47

**Etaient présents** : **Audeux** : Mme Agnès BOURGEOIS, **Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon** : Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n°14 incluse), M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, M. Kévin BERTAGNOLI (à compter de la question n°15), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n°9), M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Olivier GRIMAITRE, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, **Bonnay** : M. Gilles ORY, **Boussières** : M. Eloy JARAMAGO, **Busy** : M. Philippe SIMONIN, **Chalezeule** : M. René BLAISON, **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **Champagny** : M. Olivier LEGAIN, **Champvans-Les-Moulins** : M. Florent BAILLY, **Châtillon-Le-Duc** : Mme Agathe HENRIET, **Chevroz** : M. Franck BERNARD, **Cussey-Sur-L'Ognon** : M. Jean-François MENESTRIER (à compter de la question n°15), **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD, **Devecey** : M. Gérard MONNIEN, **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN, **Fontain** : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, **François** : M. Emile BOURGEOIS, **Geneuille** : M. Patrick OUDOT, **Gennes** : M. Jean SIMONDON, **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND, **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK, **La Vèze** : M. Jean-Pierre JANNIN, **Les Auxons** : M. Anthony NAPPEZ, **Mamirolle** : M. Daniel HUOT, **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT, **Montferrand-Le-Château** : Mme Lucie BERNARD, **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA, **Noironte** : M. Philippe GUILLAUME, **Osselle-Routelle** : Mme Anne OLSZAK, **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET, **Pirey** : M. Patrick AYACHE, **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE, **Pouilley-Les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET, **Pugey** : M. Frank LAIDIE, **Roche-Lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER, **Roset-Fluans** : M. Jacques ADRIANSEN, **Saint-Vit** : Mme Anne BIHR, **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER, **Saône** : M. Benoît VUILLEMIN, **Serre-Les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU, **Tallenay** : M. Ludovic BARBAROSSA, **Torpes** : M. Denis JACQUIN, **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD, **Velesmes-Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY, **Venise** : M. Jean-Claude CONTINI, **Vorges-Les-Pins** : Mme Maryse VIPREY

**Etaient absents** : **Amagney** : M. Thomas JAVAUX, **Besançon** : Mme Anne BENEDETTO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, M. Laurent CROIZIER, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Juliette SORLIN, Mme Claude VARET, **Beure** : M. Philippe CHANEY, **Byans-Sur-Doubs** : M. Didier PAINEAU, **Braillans** : M. Alain BLESSEMAILLE, **Champoux** : M. Romain VIENET, **Chaucenne** : M. Alain ROSET, **Chemaudin et Vaux** : M. Gilbert GAVIGNET, **Dannemarie-Sur-Crête** : Mme Martine LEOTARD, **Larnod** : M. Hugues TRUDET, **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER, **Marchaux-Chaufontaine** : M. Patrick CORNE, **Mazerolles-Le-Salín** : M. Daniel PARIS, **Merrey-Vieilley** : M. Philippe PERNOT, **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ, **Nancray** : M. Vincent FIETIER, **Novillars** : M. Lionel PHILIPPE, **Palise** : M. Daniel GAUTHEROT, **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY, **Thise** : M. Pascal DERIOT, **Thoraie** : M. Jean-Paul MICHAUD, **Vieilley** : M. Franck RACLOT, **Villars-Saint-Georges** : M. Damien LEGAIN

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Marc BOUSSET

**Procurations de vote :** **Besançon :** Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI (à compter de la question n°15), Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM, M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Claudine CAULET à M. Aurélien LAROPPE, Mme Aline CHASSAGNE à M. André TERZO, M. Sébastien COUDRY à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n°8 incluse), M. Laurent CROIZIER à Mme Nathalie BOUVET, Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à Mme Sylvie WANLIN, Mme Valérie HALLER à M. Anthony POULIN, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET, Mme Claude VARET à Mme Karine DENIS-LAMIT, **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE à M. Jacques KRIEGER, **Chemaudin et Vaux :** M. Gilbert GAVIGNET à Mme Marie ZEHAF, **Cussey-Sur-L'Ognon :** M. Jean-François MENESTRIER à M. Patrick OUDOT (jusqu'à la question n°14 incluse), **Dannemarie-Sur-Crête :** Mme Martine LEOTARD à M. Jean-Marc BOUSSET, **Marchaux-Chaudefontaine :** M. Patrick CORNE à M. Fabrice TAILLARD, **Mazerolles-Le-Salin :** M. Daniel PARIS à M. Emile BOURGEOIS, **Thise :** M. Pascal DERIOT à M. René BLAISON, **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD à Mme Marie-Jeanne BERNABEU

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil de Communauté a pris les décisions suivantes :

**1. Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 27 juin 2024**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Conseil,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- nomme Jean-Marc BOUSSET secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du Conseil du 26 septembre 2024.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**2. Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil**

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

**3. Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil**

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil.

**4. Installation d'un conseiller communautaire représentant la commune de Châtillon-le-Duc**

Le Conseil de Communauté prend acte de l'installation de Mme Agathe HENRIET en qualité de Conseillère Communautaire titulaire représentant la commune de Châtillon-le-Duc.

**5. Aide exceptionnelle à l'association du Mémorial de Fontain**

*M. Yves GUYEN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le soutien de Grand Besançon Métropole à l'association AMAF à hauteur de 1000 € pour l'organisation de la commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire du crash de l'avion américain à Fontain occasionnant le décès de 6 aviateurs américains le 19 janvier 1945.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 1

**6. Convention cadre d'adhésion aux prestations socles du centre de gestion du Doubs en matière de gestion des Ressources Humaines**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la convention cadre d'adhésion aux prestations « socle » du Centre de Gestion du Doubs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, convention jointe au rapport ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport et les avenants éventuels ainsi que tout document afférent.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**7. Actualisation de la liste des emplois permanents – Grand Besançon Métropole - Décalibrage d'1 emploi au sein du SYBERT**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la suppression d'1 emploi d'attaché et la création d'1 emploi de rédacteur au sein du SYBERT ;
- adopte la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents afin de tenir compte de l'évolution des besoins ;
- autorise le recrutement d'agents contractuels sur les emplois permanents au sein de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole, dans le cadre de la législation en vigueur en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer le(s) contrat(s) à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**8. Zone d'activités économiques - Aménagement zone nord des portes de Vesoul – Bilan de clôture de l'opération d'aménagement de terrains et clôture du budget annexe**

*Mmes Marie ETEVENARD (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Gabriel BAULIEU(1) et Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la clôture du budget annexe Zone d'Activités Economiques « Nord des Portes de Vesoul »,
- approuve le bilan définitif de l'opération d'aménagement de terrains sur cette zone,
- autorise le reversement en 2024 du solde d'excédent de fonctionnement pour 78 916,42 € du budget annexe ZAE « Nord des Portes de Vesoul » au Budget Principal.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

**9. Signature du Contrat opérationnel de mobilité du bassin de mobilité « Autour de Besançon » avec la Région Bourgogne Franche-Comté**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide le statut de « partenaire associé » pour le contrat opérationnel de mobilité du bassin de mobilité de Besançon.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**10. Signature du Contrat opérationnel de mobilité du bassin de mobilité de Grand Besançon Métropole avec la Région Bourgogne Franche-Comté**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté adopte le contrat opérationnel de mobilité du bassin de mobilité de Grand Besançon Métropole.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**11. Exploitation des services de transport public de voyageurs périurbains et des services de transport scolaires du réseau Ginko - Signature des contrats avec la SPL Mobilités Bourgogne Franche Comté pour les secteurs Nord et Est**

*Mmes Catherine BARTHELET (1) et Marie ZEHAF (2), conseillères intéressées, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'ensemble des pièces des contrats conclus avec la SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté pour réaliser l'exploitation des services de transport périurbains et scolaires des secteurs Nord et Est pour un montant global sur 7 ans de 39 277 760,20 €HT.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de ces prestations.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

**12. Autorisation de signature - Installation de climatiseurs dans les bus urbains**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre avec la société qui sera déclarée attributaire pour un montant maximal de 385 000 euros HT.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**13. Collecte des numéros d'immatriculation des véhicules dans le cadre de la gestion des parkings publics et des bornes escamotables en secteur réglementé**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve la limitation du droit d'opposition à la lecture et la collecte des plaques minéralogiques nécessaires à la gestion des parkings et des bornes escamotables.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**14. Renouvellement de la Convention relative à la tarification combinée « Pass Bus Car MOBIGO GINKO MOOVA »**

*Mme Marie-Jeanne BERNABEU (2), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de convention joint en annexe
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention relative à la tarification combinée « Pass Bus Car MOBIGO GINKO MOOVA ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseillers intéressés : 2

**15. Convention de concession de service public pour la gestion et l'exploitation du service public de transport de voyageurs urbain et des services de mobilité du réseau Ginko - Approbation du choix du concessionnaire et du contrat de concession**

*Mme Marie-Jeanne BERNABEU (2), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat ni au vote.*

A la majorité des suffrages exprimés, 12 contre et 4 abstentions, le Conseil de Communauté :

- approuve le choix de la société KEOLIS comme concessionnaire pour la gestion et l'exploitation du service public de transport de voyageurs urbain et des services de mobilité du réseau Ginko du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2031,
- approuve le contrat de concession de service public et ses annexes,
- autorise Madame la Présidente, ou l'élu délégué, à signer le contrat de concession de service public,
- autorise Madame la Présidente, ou l'élu délégué, à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 88                      Contre : 12                      Abstentions : 4                      Conseillers intéressés : 2

**16. Commune de Pelousey (RD5) - Convention avec le département du Doubs pour la réalisation de travaux d'aménagement de la traversée d'agglomération**

*M. Yves GUYEN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de convention ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 1

**17. Commune de Saône (RD 104 et 246) - Convention avec le département du Doubs pour la réalisation de travaux d'aménagements de la traversée d'agglomération**

*M. Yves GUYEN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- se prononce favorablement sur le projet de convention,
- abroge la délibération du 27 juin 2024,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 1

**18. Avenant N°1 à la convention avec le département du Doubs pour la réalisation de travaux d'aménagements de sécurité rue de Lausanne sur la commune de Pouilley-Les-Vignes**

*M. Yves GUYEN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- se prononce favorablement sur le projet d'avenant à la convention à intervenir ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 1

**19. Autorisation de signature de la convention relative à la répartition des modalités de surveillance, d'exploitation et d'entretien des ouvrages communautaires liés à l'aménagement de la RN57 entre l'autoroute A36 et la commune de Devecey**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention en annexe,
- se prononce favorablement sur le classement de ces ouvrages dans les voiries communautaires,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer le procès-verbal de remise d'ouvrage.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**20. Concession de service relative à la mise à disposition, l'installation, l'entretien, la maintenance et l'exploitation des mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires - Choix du concessionnaire**

**A l'unanimité des suffrages exprimés, 13 abstentions, le Conseil de Communauté :**

- se prononce favorablement sur le choix de la société JCDECAUX FRANCE comme concessionnaire pour la mise à disposition, l'installation, l'entretien, la maintenance et l'exploitation de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires,
- se prononce favorablement sur le contrat de concession 2025 / 2037,
- autorise Madame la Présidente, ou l'élu délégué, à signer le contrat de concession 2025/2037.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 93                      Contre : 0                      Abstentions : 13                      Conseiller intéressé : 0

## **21. SEM Sedia – prise de participation dans la société OH ZONE**

*Mmes Marie ETEVENARD (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Gabriel BAULIEU (1) et Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat ni au vote.*

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- autorise la prise de participation de la SEM Sedia dans une SAS associant Sedia et SMCI Editeur Immobilier, dédiée au projet d'aménagement du lieudit La Lye sur la commune de Miserey-Salines ;
- autorise les élus représentant GBM dans les instances de Sedia, à se prononcer en faveur de cette décision.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

## **22. SEM Sedia – prise de participation dans la société SCCV DU COLLEGE**

*Mmes Marie ETEVENARD (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Gabriel BAULIEU (1) et Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat ni au vote.*

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- autorise la prise de participation de la SEM Sedia dans la SCCV DU COLLEGE, associant la Banque Populaire et SMCI Editeur Immobilier, dans le but de porter un projet d'aménagement en centre-ville de Morteau,
- autorise les élus représentant GBM à se prononcer en faveur de cette décision dans les instances de la SEM Sedia.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

## **23. Attribution de subventions au Bastion et à la Rodia au titre de l'accompagnement artistique aux Musiques Actuelles et à leur rayonnement territorial**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution de deux subventions 2024 dans le cadre de conventions triennales 2023-2025 :**

- 40 000 € à la RAP La Rodia,
- 25 000 € à l'association le Bastion.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

## **24. Le GRAND 8 2024/2025, 6ème saison nomade de spectacles jeune public dans le Grand Besançon - Soutien à l'association Côté Cour - Avenant n° 2 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2025**

*MM. Hasni ALEM (2), Cyril DEVESA (1) et Anthony POULIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant annuel 2024 de 30 000 € à l'association Côté Cour pour la mise en œuvre de la 6<sup>ème</sup> saison 2024-2025 du GRAND 8 sur le territoire du Grand Besançon,
- approuve l'avenant n° 2 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2025 avec l'association Côté Cour,

- autorise Madame la Présidente ou son représentant, à signer l'avenant n° 2 à la convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

**25. Avenant n°1 à la convention de prestations avec la commune de Dannemarie-sur-Crête pour la réalisation de missions techniques en eau potable et en assainissement**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'avenant n° 1 à la convention de prestations avec la commune de Dannemarie-sur-Crête pour la réalisation de missions techniques en eau potable et en assainissement,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer cet avenant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**26. Avenant n°12 au contrat pour l'exploitation par affermage du Service Public de Distribution d'Eau Potable entre le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue (SIEHL), la Société de distribution Gaz et Eaux et la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole (GBM)**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet d'avenant n° 12 au Contrat pour l'exploitation par affermage du Service Public de Distribution d'Eau Potable entre le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue, la Société de distribution Gaz et Eaux et GBM,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n° 12 au Contrat pour l'exploitation par affermage du Service Public de Distribution d'Eau Potable entre le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue, la Société de distribution Gaz et Eaux et GBM.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**27. Relève des index des compteurs d'eau potable, pose de têtes émettrices et réalisation d'enquête abonnés et de compteurs des communes membres de Grand Besançon Métropole (GBM) - Autorisation de signer un accord-cadre**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre avec l'entreprise retenue, pour un montant maximal, sur sa durée totale de 350 000 € HT.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**28. FIE – Modification du règlement d'intervention**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le nouveau règlement d'intervention du FIE.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0



### 29. Dérogations au repos dominical des salariés du commerce pour l'année 2025

A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention, le Conseil de Communauté donne un avis favorable sur le nombre de dérogations d'ouvertures dominicales pour 2025 concernant le commerce de détail et la branche horlogère.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 105                      Contre : 0                      Abstention : 1                      Conseiller intéressé : 0

### 30. Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

*M. Kevin BERTAGNOLI (2), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la cohérence des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables avec le projet de territoire de Grand Besançon Métropole et son Plan Climat Air Energie Territorial 2024-2029.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseillers intéressés : 2

### 31. Fonds "Climat" - Attribution d'un fonds de concours pour les communes de Pouilley-les-Vignes, Gennes, Miserey-Salines et Ecole-Valentin

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution de fonds de concours de :
  - o 33 916 € à la commune de Pouilley-les-Vignes pour la rénovation énergétique de l'ancienne trésorerie dans le cadre des axes 3 et 4,
  - o 6 912 € à la commune de Gennes pour l'amélioration du confort d'été pour le groupe scolaire dans le cadre de l'axe 3,
  - o 23 811 € à la commune de Miserey-Salines pour l'aménagement de jardins partagés dans le cadre de l'axe 2,
  - o 45 649 € à la commune d'Ecole-Valentin pour la désimperméabilisation de la cour d'école dans le cadre de l'axe 2.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions annexées au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

### 32. Conservatoire Botanique National Bourgogne Franche-Comté Observatoire régional des invertébrés - Création d'un établissement public de coopération environnementale (EPCE)

*Mmes Fabienne BRAUCHLI (1) et Lorine GAGLILOLO (1) conseillères intéressées, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la création de l'établissement public de coopération environnementale (EPCE) « Conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés » ;
- approuve les statuts joints en annexe correspondants à cette création ;
- désigne, dans le respect de la parité, les représentants de Grand Besançon Métropole appelés à siéger au sein du conseil d'administration : Mme Lorine GAGLILOLO en qualité de titulaire et M. Franck RACLOT en qualité de suppléant ;
- autorise la Présidente ou son représentant à signer tout document afférent à la création de cet EPCE et à solliciter auprès du Préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté la création par arrêté de l'établissement public de coopération environnementale en lui adressant la délibération de son organe délibérant ;

- attribue une contribution de 1000 € à l'établissement public de coopération environnementale « Conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés » dès sa création afin de permettre son fonctionnement sur 2025 sous réserve du vote du budget correspondant ;
- attribue une contribution annuelle minimum de 10 000 € à l'établissement public de coopération environnementale « Conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés » à partir du transfert d'activité prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2026 sous réserve du vote du budget correspondant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseillers intéressés : 2

**33. Projet de création du cimetière d'Avanne - Aveney Levée des réserves du commissaire - enquêteur et déclaration de projet**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve les engagements et mesures proposées pour lever les réserves émises par le commissaire enquêteur dans ses conclusions sur l'enquête publique préalable à la délivrance de l'autorisation de création du nouveau cimetière,
- déclare le projet de création du cimetière d'Avanne-Aveney d'intérêt général,
- autorise Mme la présidente à poursuivre la phase judiciaire de la procédure d'expropriation, si nécessaire.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**34. Adoption d'une charte pour le soutien de Grand Besançon Métropole aux projets de méthanisation**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve la charte comme cadre de soutien et de portage des projets de méthanisation par la collectivité.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**35. Etudes de préfiguration pour la constitution d'un Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT) en gestion déléguée avec l'ADEME**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve le projet de Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial en partenariat avec l'ADEME qui donnera lieu à la signature d'une convention de mandat financier et une convention d'objectifs.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

### **36. SAS ANDIERS-avance en compte courant et cession de parts**

*Mme Lorine GAGLILOLO (1) et MM Kevin BERTAGNOLI (2) et Christian MAGNIN-FEYSOT (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- se prononce favorablement sur la cession de 2,5 % du capital de la SAS Andiers PV par GBM à la SAS ErCiSol, pour permettre la participation citoyenne au projet, pour un prix de 7 000 €, après agrément par décision unanime des associés de la SAS Andiers PV,
- autorise Mme la Présidente ou son représentant, à signer les documents afférents,
- se prononce favorablement sur les modalités et la convention de l'avance en compte courant d'actionnaires à verser par GBM à la SAS Andiers PV pour un montant proportionnel à sa part dans le capital et plafonné à 260 000 €,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention correspondante.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 4

Affiché à Besançon, le 21/11/2024

Pour la Présidente,  
Par délégation,  
La Cheffe de Service des Assemblées,

Anne COLLIN

